

S.E.L.A.R.L.U. KLEIDI

1er juin 2023, transformation sans dissolution

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 31 mars 2023, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

La transformation en société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique de la société civile professionnelle « Sandra CHARRIOT, Huissier de Justice Associé, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice », anciennement dénommée « Sandra CHARRIOT » titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de Saumur (Maine-et-Loire), est devenue définitive.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée: « KLEIDI »

Commissaire(s) de justice exerçant au sein de la structure :
Sandra CHARRIOT